

Communiqué de presse

Berne, le 7 novembre 2008

La FMH et santésuisse ont décidé de signer une convention

Programmes de santé pour les enfants et adolescents souffrant de surcharge pondérale

Il n'est plus rare de trouver en Suisse des enfants et adolescents souffrant de surcharge pondérale. Le surpoids et l'obésité chez les jeunes ont tendance à se maintenir à l'âge adulte et à entraîner des séquelles et des coûts importants; des mesures précoces s'imposent donc pour empêcher cette évolution. C'est pourquoi la FMH et santésuisse ont décidé de signer une convention commune sur des programmes de traitement pour les enfants et adolescents souffrant de surcharge pondérale et d'obésité.

Le surpoids et l'obésité ne sont plus un phénomène purement américain. Une mauvaise et trop copieuse alimentation ainsi que le manque d'exercice physique peuvent prédisposer à une surcharge pondérale. Un autre facteur aggravant sont les conditions de vie entraînant de faibles dépenses d'énergie, notamment dans les pays industrialisés: on passe son temps libre assis devant l'ordinateur, on prend l'ascenseur au lieu des escaliers et on se nourrit de fast-food. Les enfants et adolescents ne sont pas épargnés par cette évolution puisque deux enfants sur dix entre six et douze ans souffrent de surcharge pondérale. Le surpoids et l'obésité entraînent bien souvent des maladies cardio-vasculaires et le diabète. 86 % des enfants obèses en Suisse souffrent déjà de maladies liées à l'excès de poids, qui doivent être traitées et entraînent des coûts élevés. La FMH et santésuisse ont donc décidé de signer une convention sur des programmes de traitement destinés aux enfants et adolescents souffrant de surcharge pondérale ou d'obésité.

Les enfants et adolescents souffrant de surcharge pondérale et d'obésité sont stigmatisés par leur environnement et victimes de moqueries. Chaque année, on recense en Suisse près de 4300 nouveaux cas d'enfants souffrant de surcharge pondérale et 1000 nouveaux cas d'enfants obèses dans la classe d'âge des 6 à 19 ans. Par ailleurs, les enfants souffrant de surcharge pondérale ont souvent des parents également en surpoids; un modèle positif leur fait donc défaut. Si leur surcharge pondérale n'est pas traitée, il est très probable qu'ils seront également obèses à l'âge adulte. Il est impératif d'agir le plus tôt possible contre cette évolution. Autre facteur aggravant: 35 % des enfants souffrant de surcharge pondérale ou d'obésité présentent des troubles psychiques selon une enquête menée à Bâle. C'est pourquoi des pédiatres et l'Association suisse obésité de l'enfant et de l'adolescent (akj) ont

développé des programmes qui obtiennent, selon des études internationales, les meilleurs résultats pour une réduction durable du poids chez l'enfant. Ces programmes sont axés sur l'action conjuguée de la thérapie par le mouvement, de la diététique et d'un soutien psychologique et médical. L'année dernière, la Confédération a décidé que ces programmes seraient financés par les caisses-maladie pour une période de cinq ans. Au cours de cette période, ils devront être accompagnés scientifiquement et évalués. Si cette phase de test démontre que les objectifs fixés de réduction de poids et de changement d'habitudes chez les enfants et adolescents peuvent être atteints de façon durable, les programmes seront définitivement admis dans le catalogue des prestations des caisses-maladie.

Complément d'information: www.akj-ch.ch

Renseignements:

FMH : Jacqueline Wettstein, Responsable de la communication
tél. 031 359 11 50, e-mail: jacqueline.wettstein@fmh.ch